



PROGRAMME DE FORMATION Filière Professionnelle Santé/Social

Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (TP ADVF) (Par apprentissage & formation continue) Niveau 3

C.F.B. – 15, impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON

Tél : 03.81.47.92.92 – Fax : 03.81.47.92.70 – E-mail : cfp.besancon@mfr.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 432 500 004 25 auprès du préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Code NAF : 8559A SIRET : 30677271600024

PUBLIC CONCERNE, NOMBRE :

- Tous publics (sortie de scolarité, salariés, demandeurs d'emploi)
- Être âgé de 16 ans minimum à l'entrée en formation. Pas de limite d'âge maximum au public en formation continue et aux apprentis en situation de handicap. *Prise en compte des situations de handicap (référents handicap)*
- Les candidats à l'apprentissage non concernés par une situation de handicap sont âgés de 18 à 29 ans révolus.
- Public en spécialisation ou reconversion professionnelle
- Candidats en situation de passage de CCP complémentaire(s) pour l'obtention du Titre
- Effectif : de 8 à 15 participants

PRE-REQUIS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Pas de niveau minimum de diplôme (niveau fin de 3^{ème}), maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs

Conditions d'entrée : satisfaire aux tests de positionnement

→ Tests écrits pour vérifier la connaissance du secteur, les connaissances de base dans certaines matières, l'aisance à l'écrit

→ Entretien oral pour repérer sur le dossier de candidature des acquis de formations antérieures et du parcours professionnel éventuel avec possibilité de personnalisation de parcours, vérifier l'aisance orale.

Tableau de correspondance des modules du TP ADVF possiblement déjà validés, si le candidat a obtenu certains modules des diplômes ci-dessous : *vérifier détails sur le lien <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047562401>

Modules du TP ADVF Diplôme validé en amont par le candidat	CCP 1 « Entretenir le logement et le linge d'un particulier »	CCP 2 « Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets »	CCP 3 « Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile »
CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC)	VALIDATION POSSIBLE*		
Mention complémentaire Aide à domicile (MCAD)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	
CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)	VALIDATION POSSIBLE*		VALIDATION POSSIBLE*
CAP Agent accompagnant grand âge (AGA)	VALIDATION POSSIBLE*		
CAPA Services aux personnes et vente en espace rural (SAPER)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	
Diplôme d'Etat d'assistant de vie sociale (DEAVS)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	
Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	
Diplôme d'Etat d'assistant familial (DEAF)			VALIDATION POSSIBLE*
Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS)		VALIDATION POSSIBLE*	

CENTRE DE FORMATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (CFB)



15 Impasse des Saint Martin • 25 000 Besançon • 03 81 47 92 92 • cfp.besancon@mfr.asso.fr • www.cfbfc.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°43250000425 auprès du préfet de région Bourgogne Franche-Comté • Code NAF : 8559A • SIRET : 30677271600024

Modules du TP ADVF Diplôme validé en amont par le candidat	CCP 1 « Entretenir le logement et le linge d'un particulier »	CCP 2 « Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets »	CCP 3 « Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile »
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP)			VALIDATION POSSIBLE*
Titre à finalité professionnelle d'employé familial (EF)	VALIDATION POSSIBLE*		
Titre à finalité professionnelle d'assistant maternel/garde d'enfants (AM/GE)	VALIDATION POSSIBLE*		VALIDATION POSSIBLE*
Titre à finalité professionnelle d'assistant de vie dépendance (ADVD)	VALIDATION POSSIBLE*	VALIDATION POSSIBLE*	

Une expérience dans le domaine des services à la personne sera un +
Avoir de l'intérêt pour le domaine de l'aide à domicile

Savoirs être attendus :

- ✓ *polyvalence pour faire face à la diversité des tâches*
- ✓ *organisation pour définir l'ordre des différentes tâches à accomplir et gagner en efficacité*
- ✓ *disponibilité pour absorber l'amplitude horaire*
- ✓ *ponctualité pour respecter la personne qui attend*
- ✓ *adaptabilité pour faire face à des personnes qui ont des besoins spécifiques et des exigences particulières*
- ✓ *patience pour accepter le rythme de chacun*
- ✓ *attention et empathie pour déceler le besoin ou le mal-être de la personne accompagnée*
- ✓ *expression orale claire et simple pour être compris de tous*
- ✓ *bonne humeur pour arborer un large sourire et aborder positivement la personne accompagnée*
- ✓ *ouverture d'esprit pour accepter des différences d'us et de coutumes*
- ✓ *politesse pour construire et conserver des bases de partage cordiales*
- ✓ *discretion et respect de la vie privée de la personne accompagnée, de son intimité, de ses confidences, capacité à se faire oublier lorsque le besoin de la personne accompagnée s'en fait sentir*
- ✓ *autonomie et initiative pour savoir ne compter que sur soi-même pour prendre les décisions qui s'imposent*
- ✓ *rigueur pour respecter les normes et règles qui s'imposent dans son travail*
- ✓ *fiabilité pour fournir un niveau régulier de services*

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

PRESENTATION GENERALE :

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile

OBJECTIFS : Finalité de la formation :

- ✓ Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- ✓ Permettre le maintien dans l'emploi
- ✓ Favoriser le développement et l'adaptation des compétences aux exigences et évolutions du métier
- ✓ Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels
- ✓ Permettre à chaque stagiaire de déterminer puis d'obtenir un emploi adapté à son profil et à ses attentes

Objectifs :

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans leurs activités essentielles quotidiennes et leurs projets. L'ADVF les assiste pour s'habiller, pour leur toilette et pour se déplacer. Il (elle) les aide à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales. Il (elle) tient compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage. Il (elle) organise son travail de façon rationnelle et est réactif (réactive) face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes. L'ADVF adapte ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants. Il (elle) peut être amené(e) à utiliser un cahier de liaison permettant la transmission d'informations et la passation de consignes.

L'ADVF assure essentiellement la garde de jeunes enfants, mais il (elle) peut également intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire).

Il (elle) intervient dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas. Sa prestation est réalisée dans l'objectif de contribuer aux apprentissages de base des enfants. Il (elle) organise des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.

L'ADVF peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile.

Dans l'exercice de ses activités, l'ADVF peut être amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile ou par le certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST). Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

L'ADVF tient compte des limites de sa fonction et du cadre d'intervention convenu avec la personne aidée ou les parents.

Il (elle) est en relation avec les proches de la personne aidée et les parents des enfants, avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association, des professionnels de la santé et avec d'autres prestataires de services. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. Le travail peut s'effectuer durant la journée et parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

CONTENU DE LA FORMATION : Le contenu du titre est indiqué par France Compétences sur la fiche RNCP

(n°37715) *! La répartition horaire des modules peut être amenée à évoluer, pour s'adapter à des modifications de consignes du Certificateur (liées aux conditions d'inscriptions à l'examen) et au niveau général du groupe de stagiaires*

- **ACCUEIL/ BILAN** (accompagnement Périodes de Formation en Milieu Professionnel, épreuves, etc)
- **MODULE 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier**
 - **Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier :**
 - ✓ identifier les caractéristiques du logement et de l'équipement : repérage des pièces à entretenir, des conditions de stockage des produits et matériels, du tableau électrique.
 - **Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier :**
 - ✓ connaissance des risques d'accidents domestiques, des risques liés à l'activité physique, des risques chimiques liés à l'utilisation des produits d'entretien, des risques d'accidents de trajet, des risques psychosociaux : repérage des accidents au moment du travail de l'ADVF, situations de stress
 - ✓ mise en œuvre des moyens de prévention de ces risques, des principes de sécurité physique et d'économie d'effort, des règles d'hygiène individuelle et domestique, de la prévention de la prolifération microbienne dans les activités d'entretien et sur le lieu de travail : gestes et postures (port de charge, déplacement de meuble, entretien des locaux), gestion du stress, maintien physique et repos du corps
 - ✓ organisation des trajets
 - ✓ connaissance des supports d'information de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) à destination des aides à domicile
 - **Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés :**
 - ✓ connaissance des règles de base d'hygiène
 - ✓ entretien des différents matériaux (bois ciré, bois vernis, verre ménager, cristal, céramique, miroir, mélaminé, stratifié, écrans, métaux, pierre, marbre, tapis, moquettes,...) : repérage du matériel et des produits, pictogrammes de dangerosité
- ✓ classification, utilisation, stockage des produits d'entretien
- ✓ matériel d'entretien (mode d'emploi, entretien courant du matériel, information aux particuliers en cas de défaillance ou besoin de réapprovisionnement)

- ✓ modes opératoires de nettoyage : sols, surfaces, équipements, points de contact, poubelles, vitres, équipements sanitaires et éviers (nettoyage, détartrage, désinfection)
- ✓ dépoussiérage, cirage, balayage, aspiration
- ✓ principes de développement durable relatifs à l'utilisation des produits ménagers
- ✓ lavage simple des mains
- ✓ rangement des produits, vérification de la disponibilité des produits
- ✓ vérification de la fermeture des portes et fenêtres (remettre l'alarme si nécessaire)

➤ **Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés :**

- ✓ connaissances des produits d'entretien du linge (utilisation, stockage, risques)
- ✓ connaissances du matériel d'entretien du linge (fer à repasser, centrale vapeur, matériel de couture)
- ✓ tri, détachage, lavage (main et machine), séchage, reprise (ourlet, pose de bouton), repassage du linge, pliage (techniques simples et complexes)
- ✓ connaissances de base des principaux textiles (propriétés, étiquettes, pictogrammes)
- ✓ rangement du linge
- ✓ réfection d'un lit sans la personne dans le lit (réfection d'un lit avec la personne dans le lit)

• **MODULE 2 : Accompagner la personne dans les activités essentielles du quotidien & dans ses projets :**

➤ **Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage :**

- ✓ connaissance des publics aidés : personnes dépendantes, en perte d'autonomie (personnes vieillissantes, sorties d'hospitalisation, porteuses de handicap, malades) ; grille des GIR
- ✓ caractéristiques de la relation d'aide et de la relation d'accompagnement
- ✓ connaissance des principales mesures de protection juridiques (tutelle, curatelle,...) et de leurs conséquences pour la personne et pour la fonction d'ADVF
- ✓ éléments caractéristiques de la situation (attentes, besoins, changement de comportement, situation imprévue, passage de relais) : premier contact, présentation, prise de renseignements, précision des besoins.

➤ **Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement :**

- ✓ risques domestiques, risques liés aux postures et mobilisations des personnes
- ✓ modalités de déclaration administrative en cas d'accident
- ✓ chute, suspicion d'une maltraitance de la personne aidée, conduite addictive, fin de vie, situations à risques (gestion et prévention)
- ✓ situations d'urgence et gestes de premiers secours (SST)
- ✓ mise en place d'un relais
- ✓ adaptation d'aménagement, veille, repérage des situations, sécurisation (avant de quitter le logement,...), alerte

➤ **Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social :**

- ✓ besoins fondamentaux de la personne (besoins de Maslow, les 14 besoins de V. Henderson)
- ✓ notions d'accompagnement des personnes
- ✓ la bienveillance et la prévention contre la maltraitance
- ✓ dispositifs d'accompagnement des personnes âgées dépendantes
- ✓ conséquences du vieillissement
- ✓ principes généraux des principales pathologies liées au vieillissement et à la dépendance
- ✓ repérage de l'état ou de la fragilité de la personne
- ✓ adaptation aux centres d'intérêt de la personne
- ✓ aide à la réalisation des projets de la personne
- ✓ assistance de la personne dans ses démarches administratives simples (numérique compris)
- ✓ stimulation de la personne pour maintenir son autonomie / activités contribuant au maintien de l'autonomie dans l'entretien du cadre de vie et lors de la préparation des repas
- ✓ respect des souhaits, des habitudes, du rythme, des centres d'intérêts, des références culturelles et culturelles de la personne
- ✓ techniques d'animation et de stimulation adaptées aux capacités de la personne (activités, rencontres, sorties) pour la continuité de la vie sociale, le développement et le maintien des capacités physiques, intellectuelles et sociales
- ✓ planification des actions en accord avec la personne

➤ **Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer :**

- ✓ distinction actes relevant d'une prescription médicale – les tâches que l'ADVF ne peut pas faire
- ✓ repérage du degré d'autonomie de la personne

- ✓ confort, intimité de la personne (pudeur)
- ✓ conséquences des principales pathologies sur l'aide à la toilette, à l'habillage et aux déplacements
- ✓ techniques d'aide (toilette, habillage, déshabillage, soins, rasage, transferts et déplacements) / gestes et techniques de mobilisation et de déplacement de personnes avec ou sans matériel spécialisé / mode d'emploi du matériel et des équipements
- ✓ risques liés à une mobilisation prolongée (escarres)
- ✓ aides techniques et aménagements spécifiques
- ✓ stimulation et sollicitation de la personne à participer aux actes essentiels du quotidien
- ✓ préparation et sécurisation de l'environnement / installation et confort de la personne
- ✓ incitation de la personne à prendre soin d'elle ; estime de soi

➤ **Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas :**

- ✓ hygiène de base en cuisine
- ✓ groupes d'aliments pour l'équilibre des repas : apports nutritionnels
- ✓ principes généraux des régimes alimentaires
- ✓ risques liés à l'alimentation et principes de prévention des fausses routes
- ✓ développement durable relatif aux courses et à la préparation des repas
- ✓ dimension culturelle et symbolique des repas
- ✓ modes d'emploi du matériel électroménager
- ✓ liste de courses à partir des repas prévus, des denrées et ingrédients à disposition
- ✓ courses seul ou avec la personne aidée / rendre compte des dépenses effectuées
- ✓ réalisation de menus simples et équilibrés à partir d'ingrédients disponibles et en accord avec la personne aidée (goûts, souhaits, moyens)
- ✓ aide à la préparation des repas
- ✓ techniques culinaires de base
- ✓ respect des consignes en cas de régime alimentaire spécifique
- ✓ prévoir et prévenir du réapprovisionnement des denrées alimentaires
- ✓ présentation des repas avec soin et à température adéquate
- ✓ installation de la personne confortablement
- ✓ préparation des repas livrés à domicile et veiller à leur conservation
- ✓ aide à la prise des repas
- ✓ aide à la prise de médicaments (ordonnance, prescription)
- ✓ respect de la chaîne du froid / veille à l'état de fraîcheur des aliments
- ✓ rangement du matériel et produits utilisés

➤ **Adapter son intervention à la personne en situation de handicap**

Les situations de handicap, l'autonomie et la dépendance.

- ✓ Notions sur l'évolution de la notion du handicap au travers du temps.
- ✓ Connaissance des lois et réglementations liées au handicap : inclusion, participation à la citoyenneté, classification de l'OMS, loi de fév. 2005...
- ✓ Adaptation à une pluralité d'interlocuteurs : la personne accompagnée, son entourage, les professionnels spécialisés dans le handicap...
- ✓ Identification et adaptation aux différentes situations de handicap.
- ✓ Respect des modalités de compensation mises en place pour ou par la personne en situation de handicap.
- ✓ Stimulation de la personne en situation de handicap selon ses capacités.
- ✓ Respect de l'autonomie de la personne.
- ✓ Instauration d'une relation de confiance et prise en compte de l'accord de la personne aidée.
- ✓ Prise en compte du vécu de la personne, de ses centres d'intérêt.
- ✓ Identification d'une situation d'isolement et favoriser le lien social.
- ✓ Adaptation aux remarques, rythme, goûts et habitudes de la personne.
- ✓ Adoption des gestes et techniques appropriés (lors de l'aide aux déplacements, transferts, l'aide à l'hygiène corporelle...).
- ✓ Ergonomie (économie d'effort pour sa propre sécurité physique et pour celle de la personne aidée).
- ✓ Identification des situations d'inconfort et de suspicion de maltraitance et savoir la conduite à tenir.
- ✓ Identification et gestion de ses émotions

- **MODULE 3 : Assurer le relais du parent dans la garde d'enfant à domicile :**
 - **Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès de l'enfant :**
 - ✓ principes éducatifs, habitudes familiales et adaptation de son intervention
 - ✓ gestion des situations difficiles (conflits, séparations, retrouvailles)
 - **Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant :**
 - ✓ identification des risques domestiques
 - ✓ prévention de ces risques
 - ✓ enfance en danger
 - **Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans la socialisation et lors de ses activités :**
 - ✓ besoins fondamentaux de l'enfant
 - ✓ communication avec l'enfant
 - ✓ développement de l'enfant (psychomoteur, affectif, cognitif)
 - ✓ acquisition de la propreté
 - ✓ processus de socialisation
 - ✓ accompagnement vers l'autonomie
 - ✓ organisation d'activités (loisirs, aide aux devoirs, sorties)
 - **Connaissances des dispositifs liés à la petite enfance et à l'enfance :**
 - ✓ missions de la PMI
 - ✓ notion d'inclusion
 - ✓ lieux d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (EAJE, CLSH)
 - **Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas :**
 - ✓ alimentation du nourrisson et de l'enfant (équilibre alimentaire et apports nutritionnels, préparation du biberon, diversification, élaboration de menus)
 - ✓ troubles alimentaires, allergies, régimes particuliers
 - ✓ rythmes et conditions de sommeil
 - ✓ techniques pour le change, le bain et l'habillage + brossage de dents
 - ✓ protocoles d'hygiène, d'ergonomie et d'économie d'effort
 - ✓ utilisation et entretien du matériel de puériculture
 - ✓ installation pour le lever, le coucher et le repas
- **SST Sauveteur Secouriste au Travail :**

MODALITES PEDAGOGIQUES : Modalités et Supports pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (plans d'études, mises en commun, livret d'alternance)
- Apport du groupe à partir de ses expériences / analyse des pratiques - Apport théorique du formateur (document ou prise de note / schéma ou diaporama)
- Travaux Pratiques en plateau technique (studio aménagé, cuisine, espace de puériculture)
- Accompagnement personnalisé pour la rédaction du dossier professionnel
- Entraînements oraux et pratiques aux épreuves de l'examen
- Stage pratique alterné en milieu professionnel, avec suivi individualisé (visite de stage, évaluation par le tuteur)
- Libre accès informatique
- Travaux dirigés, travaux personnels, travaux de groupes
- Mises en situation
- Recherches documentaires

COMPETENCES / CAPACITES PROFESSIONNELLES VISEES :

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Accompagner les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement

- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants (apprentissages de base, socialisation et activités)
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION :

Avant les épreuves, le jury d'examen dispose de deux dossiers :

- Le dossier professionnel réalisé par le candidat ;
- Le dossier d'évaluations effectuées par le candidat au cours de sa formation.

Les épreuves	Détails des épreuves
1^{ère} épreuve : Mise en situation professionnelle <u>Durée : 1 h 15 min</u>	Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne. L'épreuve se déroule en trois temps : - pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet ; - pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne (simulation avec un comédien) ; - pendant 10 minutes, il commente son intervention (face au jury). La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.
2^{ème} épreuve : Entretien technique <u>Durée : 50 min</u>	<u>L'entretien technique comporte deux parties :</u> - pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap ; - pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge. Le jury s'appuie sur un guide d'entretien. La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APSASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.
3^{ème} épreuve : Entretien final <u>Durée : 15 min</u>	Le candidat s'entretient avec le jury, y compris sur le dossier professionnel qu'il a réalisé au cours de sa formation.

Validation de l'ensemble des compétences pour une réussite totale ou partielle au titre. Possibilité de valider une partie des Certificats Professionnels (CCP), avec une validité de 5 ans.

DUREE :

- en centre : 440 heures sur année, sur 12 semaines
- rythme hebdomadaire : Cours : 5 jours / semaine en moyenne, soit 35 heures par semaine
- en entreprise : Formation continue 12 semaines
Apprentis ou contrats pro : 12 semaines au minimum

Le parcours peut être aménagé suite au positionnement initial (avant entrée en formation) ou pour s'adapter à un statut professionnel (si le candidat a un emploi annexe) ou enfin pour s'adapter à une situation de handicap

DATES : Sessions d'examens :

2024

Formation théorique et pratique : Du 23 Octobre 2023 au 12 Avril 2024

Dates des épreuves d'examen : TP ADVF => du 08 Avril 2024 au 12 Avril 2024

LIEU DE L'ACTION : CFB – 15 impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON

COUT PAR PARTICIPANT : (NET DE TAXE) LE CFB N'EST PAS ASSUJETTI A LA TVA

Frais d'inscription : 100,00 € (gratuit pour les apprentis)

Frais pédagogiques :	
en contrat d'apprentissage *	gratuité pour l'apprenti financement des frais pédagogiques : -Pour les employeurs du secteur privé : prise en charge par OPCO selon barème défini par branche (l'employeur peut demander au CFB ou consulter le référentiel national de France Compétences)
en financement personnel *	2868 € le parcours complet TP ADVF. Possibilité d'utiliser ses droits CPF
en CPF de transition, plan formation employeur ou contrat de professionnalisation *	4180 € l'année pris en charge par l'employeur/ OPCO (gratuit pour l'apprenant si l'employeur ou l'OPCO finance à 100 %) CPF de Transition ou Plan formation employeur : CPF salarié mobilisable
en financement par Pôle Emploi (si accord de cet organisme)	si prise en charge à 100 % (2868 € l'année), gratuit pour l'apprenant. En cas de prise en charge partielle, le candidat devra régler le solde. Possibilité d'utiliser ses droits CPF

*Le financeur de l'action signera le document « Conditions Générales de Vente » - document consultable sur notre site, onglet « nos formations »

RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT : 03.81.47.92.92 cfp.besancon@mfr.asso.fr www.cfbfc.fr

Hayat AIT-BOUJOUNOUI hayat.aitboujounoui@mfr.asso.fr

Personnel référent pour la prise en compte des candidats avec reconnaissance de handicap : Aurore GILLOT – Stéphanie CRETIN - 03.81.47.92.92

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS :

Equipe pédagogique du CFB composées de formateurs(trices) qualifié(e)s et d'autres intervenants extérieurs professionnels (maîtres de stage, structures de l'aide à domicile, ...)

SUIVI DE L'ACTION :

Le responsable de l'action assure le lien entre l'apprenant et son maître de stage/ d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et fin de session d'alternance

Suivi de l'assiduité : feuille d'émargement des stagiaires en formation et en stage

Suivi du projet de stage : entretien individuel / visite de stage

Suivi des résultats d'évaluations : épreuves blanches régulières / bilan intermédiaire

Retour aux financeurs de l'action de l'assiduité en centre et des résultats d'obtention d'examen

EVALUATION DE L'ACTION :

Acquisition de compétences : évaluations et épreuves blanches d'examen ponctuelles, tout au long du parcours,

Une attestation de fin de formation reprenant le niveau d'acquisition de compétences, est remise à chaque stagiaire,

Bilan oral collectif chaque fin de session,

Bilan écrit individuel de mi-parcours et final,

Enquête sur le devenir des stagiaires réalisée de 3 à 6 mois et à 1 an après sortie de formation

En fin d'action, évaluation de la satisfaction des stagiaires (88,8% de satisfaits en 2023) + des financeurs de la formation (si autre que le stagiaire)/ des maîtres d'apprentissage et tuteurs de stage

Taux de réussite au TP ADVF : **100 % en 2023** et 71% en 2022 (sur les modules principaux)

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Possibilités d'emploi et de poursuite d'études

Enquêtes sur les stagiaires du CFB sortants en juin 2022 (enquête réalisée 6 mois après sortie, soit en octobre 2022) :

Sur la base de 2 réponses à enquête, soit 25,0% de répondants :

En activité = 100 % (dont 50,0% en emploi et 50,0% en poursuite d'études)

Sans activité ou demandeur d'emploi = 0 %

Etudes : Dans une logique de parcours, le TP ADVF ouvre l'accès aux formations DEAES (Diplôme d'état d'accompagnement Educatif et social) et au diplôme d'aide-soignant avec dispense de certains modules

Emploi : Auxiliaire de vie – assistante de vie – Assistante ménager – Agent à domicile – Garde d'enfants à domicile – Garde à domicile